

RAPPORT ANNUUEL

2019

SEMUA WARGA NEGARA SAMA,
**HANCURKAN
DISKRIMINASI**



PROTECTION
international

Table des matières

Lettre de Protection International	4
Conseil d'administration et Équipe de gestion	6
Où travaillons-nous	8
Coopérer avec des partenaires et des réseaux dans le monde entier	10
1. Services de conseil et d'expertise	11
2. Adhésion au réseau	14
3. Plaidoyer – Des défenseur·e·s colombien·ne·s et guatémaltèques de la terre, du territoire et de l'environnement viennent en Europe	17
Cap sur... la Stratégie Globale 2019-2023	19
1. Une réponse mondiale à un paysage en mutation pour le droit de défendre les droits humains	20
2. Nos théorie du changement et approche de la protection révisées	22
3. Notre nouvelle structure de gouvernance - Plus proche des défenseur·e·s	24
Aperçu des publications de 2019	26
1. Manuel pratique de protection pour les Défenseur·e·s des Droits Humains en République Démocratique du Congo	27
2. <i>Política pública de protección para defensores colectivos de la tierra y el territorio</i>	29
3. <i>Recommendations to the EU and its Member States for the Protection of Human Rights Defenders in Latin America (within the EU-LAT Network)</i>	31
Afrique	32
1. Lois relative aux F/DDH - Un nouvel édit provincial pour la protection des défenseur·e·s des droits humains et des journalistes adopté au Nord-Kivu	32
2. Une approche de la formation à la sécurité numérique basée sur des récits est testée au Nigeria	34
3. Un nouveau départ avec les organisations de défense des droits à l'orientation sexuelle, à l'identité et à l'expression du genre (SOGIE) en Tanzanie	36

Asie du Sud-Est 38

1. Une première fois à tout - Journée internationale des femmes défenseures des droits humains en Indonésie 38
2. Kamisan Protest – Une Décennie de résistance au nom de F/DDH indonésien·ne·s 40
3. "Nous ne partirons pas !" – Défenseur·e·s des droits fonciers en Thaïlande, expulsions forcées et titres fonciers 41

Amérique centrale et du Sud 43

1. Changer le discours ensemble - les F/DDH guatémaltèques tirent parti du pouvoir de la communication 43
2. "Je me protège, vous vous protégez, nous nous protégeons" - Réflexions inspirantes sur la protection collective au Brésil 44
3. Un nouveau départ au Honduras pour soutenir le droit de défendre les droits humains 45

Rapport financier 47





Lettre de Protection International

Cher·e·s lecteur·rice·s,

2019 a été une année tumultueuse pour les défenseur·e·s des droits humains (F/DDH) dans le monde entier. Dans les contextes où travaille Protection International - du Guatemala à l'Indonésie -, nous avons pu constater comment la montée du populisme de droite, les conflits, l'aggravation des inégalités et les restrictions accrues imposées à la société civile, ont façonné les risques encourus par les F/DDH. Les menaces et les attaques à leur encontre, qu'elles soient physiques ou numériques, continuent d'affecter leur sécurité et leur efficacité dans la promotion du changement. L'impunité persiste.

Ce rapport expose une partie du travail accompli par Protection International en 2019 pour promouvoir et protéger les droits des F/DDH en danger. Nous avons soutenu ces dernier·ère·s par des actions conjointes de plaidoyer, aux niveaux national et international, des formations en matière de sécurité, la création de réseaux et l'élaboration de guides adaptés dans les langues locales. Nous avons plaidé auprès des autorités étatiques pour l'élaboration de politiques publiques qui protègent les droits des F/DDH, publié des rapports et des déclarations soulignant les principales tendances en matière de sécurité et de protection, et continué à travailler avec les défenseur·e·s et autres organisations de la société civile par le biais de réseaux et de mouvements, en mettant en relation les personnes travaillant dans des zones reculées avec les parties prenantes et les réseaux de soutien dans les capitales.

En 2019, au terme de délibérations et de consultations approfondies avec les défenseur·e·s et nos partenaires, nous avons lancé notre Stratégie Globale de cinq ans, couvrant la période 2019-2023. Cette stratégie réaffirme nos valeurs fondamentales, en vertu desquelles nous restons profondément déterminé·e·s à agir du point de vue des défenseur·e·s et avec eux·elles, là où il·elle·s se trouvent. Elle réaffirme également notre approche d'un travail de protection global, collectif, ancré localement et à long terme en partenariat avec les F/DDH.

Cette nouvelle Stratégie Globale présente des changements importants. Le premier est un changement d'ap-

proche subtil mais significatif, élargissant le champ d'action de PI de la protection des F/DDH à la protection du droit de défendre les droits humains (DDDH). Cela implique donc de créer des environnements favorables à la défense des droits humains, en tant que défenseur·e·s nous-mêmes aux côtés d'autres défenseur·e·s. Notre champ d'intervention en matière de protection s'en retrouve également élargi, pour inclure soutien psychosocial, accès à l'aide juridique, renforcement des capacités organisationnelles et appui au financement.

Deuxièmement, nous entreprenons une transformation de la structure de PI en un réseau de pôles régionaux, afin de transférer au plus possible, en fonction des priorités et des contextes locaux, la gestion et la gouvernance de l'organisation au niveau régional. En décembre 2019, nous avons fièrement lancé PI Afrique comme un premier pas dans cette direction.

Nous espérons que vous apprécierez la lecture de ce rapport annuel 2019, qui met en lumière les nouvelles initiatives que nous avons tentées au Nigeria et au Guatemala, la première célébration de la Journée internationale des femmes défenseuses des droits humains en Indonésie, et notre soutien aux organisations de défense des droits liés à l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression du genre (SO-GIE) en Tanzanie - pour ne citer que quelques exemples.

Tout ces accomplissements n'auraient vu le jour sans la constellation de partenaires de confiance avec lequel·le·s nous travaillons et le soutien de nombreux·ses autres qui croient, comme nous, qu'en protégeant les défenseur·e·s, nous créons des sociétés plus égalitaires, plus ouvertes, plus sûres et plus équitables.

Alice Nah

Présidente du Conseil d'administration

Liliana De Marco Coenen

Directrice exécutive



Conseil d'administration et Équipe de gestion

Alice Nah, Présidente

Alice Nah est maître de conférence au Center for Applied Human Rights de l'Université de York, au Royaume-Uni. Alice mène des recherches sur la sécurité et la protection des défenseur-e-s des droits humains en danger, ainsi que sur l'asile et les migrations en Asie. Elle dirige un projet de recherche international qui examine comment les défenseur-e-s des droits humains gèrent les risques, la sécurité et bénéficient d'un soutien en matière de protection dans différents pays.

Patrick Decoodt, Trésorier

Patrick Decoodt a une longue carrière dans le domaine du commerce international, en Belgique et à l'étranger, grâce à laquelle il a acquis une expertise dans la gestion de transition organisationnelle. Auparavant, il a exercé en tant que consultant indépendant pour diverses structures, notamment des organisations culturelles, des entreprises sociales et des organisations à but non lucratif.

Marusia López, membre

Marusia López est une féministe mexicaine qui compte près de deux décennies d'expérience au sein d'organisations locales, nationales et internationales de défense des droits humains. Elle est actuellement coordinatrice de la création et de la systématisation des connaissances au sein de l'Iniciativa Mesoamericana de Defensoras ; IM-Defensoras (Initiative méso-américaine des femmes défenseuses des droits humains), après avoir été associée principale sur les questions de protection holistique des femmes défenseuses des droits humains auprès de la JASS au niveau mondial.

Gitahi Githuku, membre

Gitahi Githuku est un défenseur des droits humains kenyan. Il a travaillé avec diverses organisations nationales et régionales de défense des droits humains pendant plusieurs années. Depuis 2014, il travaille avec l'American Jewish World Service (AJWS) basé à Nairobi, en se concentrant sur les programmes relatifs aux ressources naturelles et aux droits en matière de santé sexuelle.

Mahmoud AbuRahma, membre (depuis juillet 2019)

Mahmoud AbuRahma est un militant des droits humains de Gaza, en Palestine. Il est actuellement membre du Réseau européen contre le racisme (ENAR) à Bruxelles, où il travaille à la promotion de l'égalité, à la lutte contre le racisme en Europe et à l'atténuation des risques et des menaces auxquels sont confronté-e-s les F/DDH dans la lutte contre le racisme.

Liliana De Marco Coenen, Directrice exécutive

Liliana De Marco Coenen a rejoint Protection International en 2014 et en est devenue la directrice exécutive en 2016. Avec l'Équipe de gestion internationale, elle est responsable de la direction stratégique et de la mise en œuvre du mandat de PI dans les différentes régions où l'organisation est présente. Liliana est passionnée de justice sociale et apporte à ses fonctions une vaste expérience en matière de politique et de défense des droits humains. Elle possède un Master en droit international des droits humains de l'Université d'Essex, au Royaume-Uni.

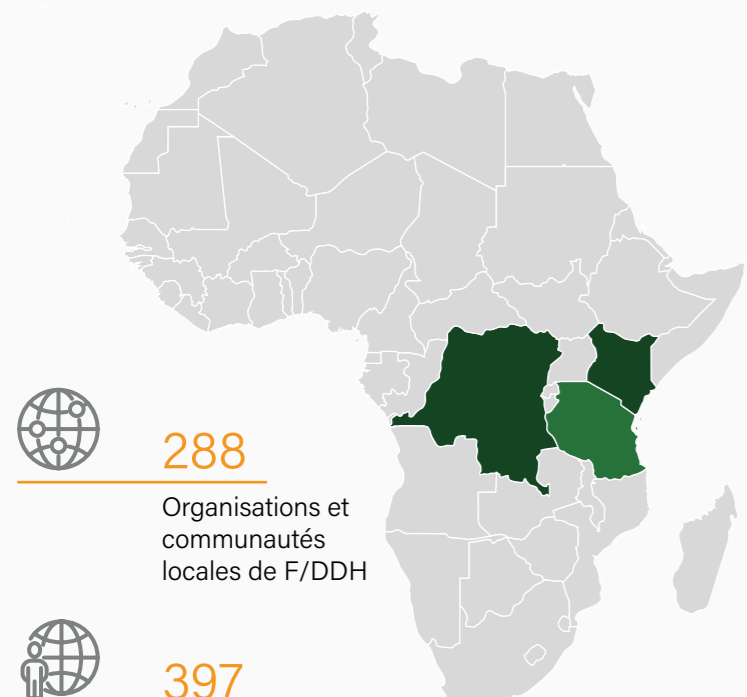
Où travaillons-nous

Afrique

L'absence de redevabilité pour les violations des droits humains commises par les forces de sécurité, notamment les exécutions extrajudiciaires, les disparitions forcées et l'impunité flagrante, reste une préoccupation majeure au Kenya.

En Tanzanie, la jouissance des droits humains s'est encore détériorée. Le gouvernement a continué à réprimer les médias et les critiques à son encontre, à radier les groupes de la société civile, à criminaliser et incarcérer des journalistes, à restreindre l'espace civique, à stigmatiser les groupes LG-BTI et à bafouer les droits des femmes et des enfants.

En RDC, à la suite des élections présidentielles, des signes encourageants ont été observés. Cependant, dans l'est de la RDC, le conflit armé se poursuit et a contribué à une augmentation des violences sexuelles. Les F/DDH qui documentent les cas de violence sexuelle sont très exposé-e-s. Les responsables en sont majoritairement des groupes armés non étatiques, qui utilisent la violence sexuelle pour renforcer leur contrôle des activités économiques illicites, y compris l'exploitation des ressources naturelles.



288
Organisations et communautés locales de F/DDH

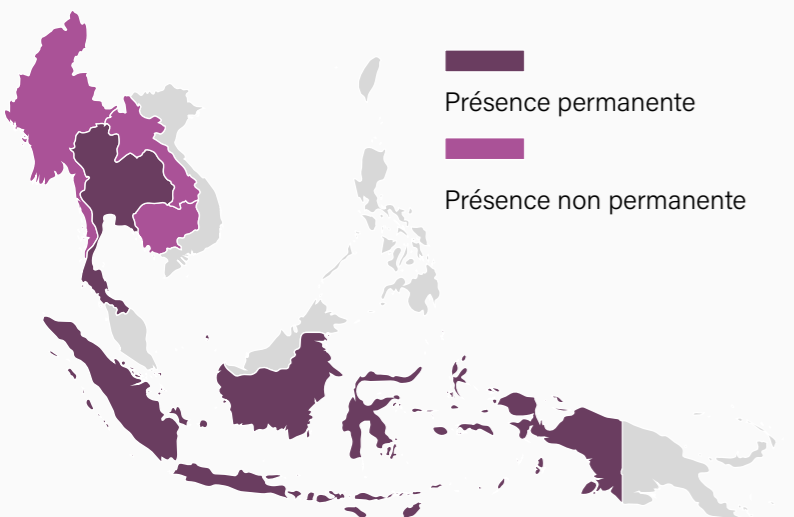
397
Activistes communautaires et F/DDH formé-e-s

29%
Femmes DDH

■ Présence permanente
■ Présence non permanente

Asie du Sud-Est

En Thaïlande et en Indonésie (et plus généralement en Asie du Sud-Est), la criminalisation, la violence et l'accapement des terres persistent, jusqu'à causer des morts. Le recul de la démocratie, la priorité accordée par le gouvernement aux investissements, le rôle accru de l'armée et de la police dans la criminalisation des défenseur-e-s, le rôle limité des institutions nationales des droits humains (INDH) ont contribué à la violence à laquelle sont confronté-e-s les F/DDH en Asie du Sud-Est.



■ Présence permanente
■ Présence non permanente

38
Organisations et communautés locales de F/DDH

2440
Activistes communautaires et F/DDH formé-e-s

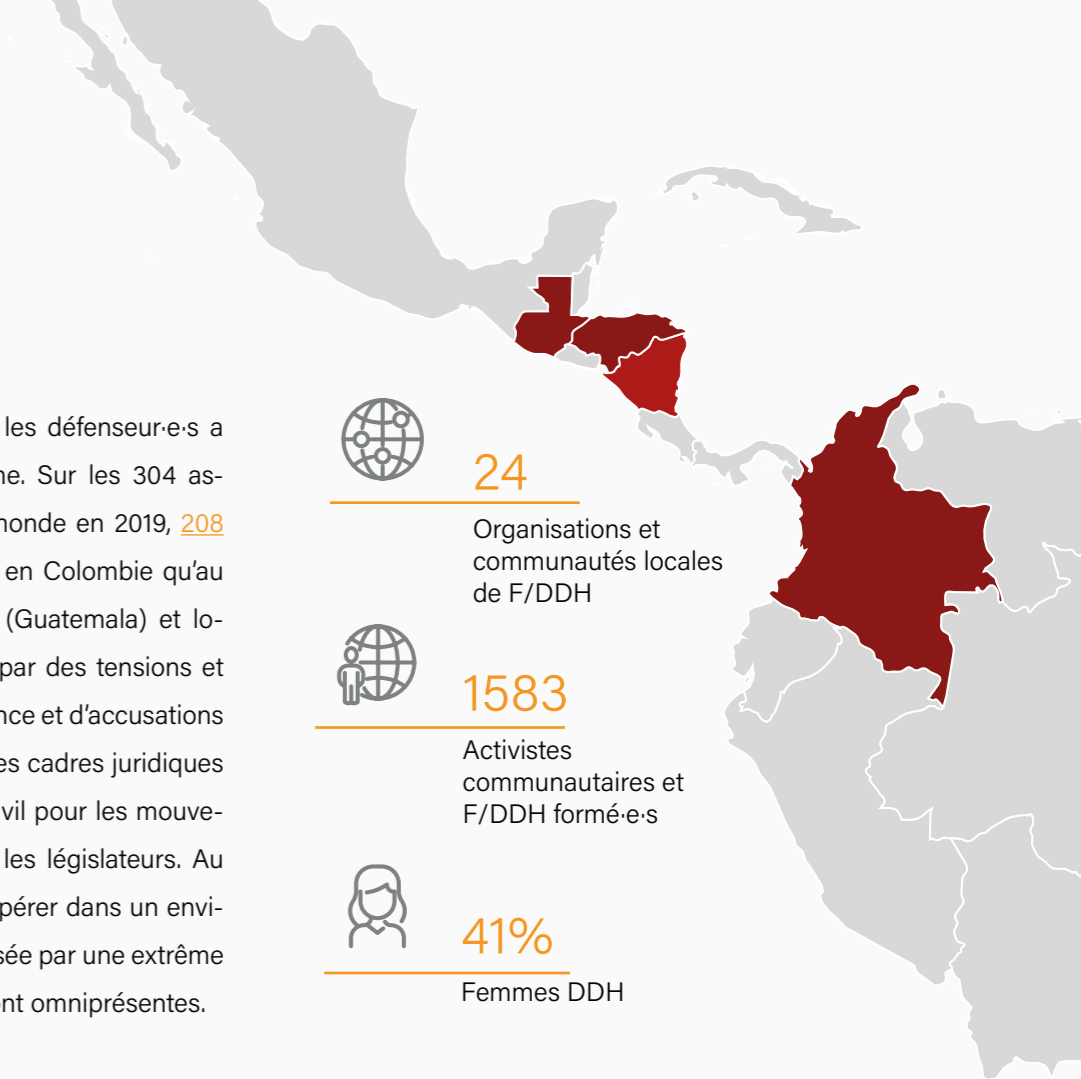
60%
Femmes DDH

■ Présence permanente

■ Présence non permanente

Amérique latine

En 2019, la violence exercée contre les défenseur-e-s a encore augmenté en Amérique latine. Sur les 304 assassinats de défenseur-e-s dans le monde en 2019, **208 ont eu lieu en Amérique latine.** Tant en Colombie qu'au Guatemala, les élections nationales (Guatemala) et locales (Colombie) ont été marquées par des tensions et des divisions, dans un climat de violence et d'accusations de corruption. Dans les deux pays, des cadres juridiques répressifs visant à réduire l'espace civil pour les mouvements sociaux ont été discutés par les législateurs. Au Honduras, les F/DDH continuent d'opérer dans un environnement où la criminalité caractérisée par une extrême violence, la pauvreté et l'insécurité sont omniprésentes.



24
Organisations et communautés locales de F/DDH

1583
Activistes communautaires et F/DDH formé-e-s

41%
Femmes DDH

Protection International Navarre (PI Navarra)

Depuis octobre 2016, PI Navarra, une ONG locale indépendante établie à Pampelune, est notre représentant officiel en Espagne. PI Navarra adhère à notre mandat, notre vision et notre mission et est liée par nos politiques et procédures. Son mandat est le suivant :

- Organiser des **activités de sensibilisation et de dissémination d'information en Espagne** sur le travail effectué par PI et sur les questions liées aux F/DDH.
- Participer à des **réunions de coordination et de plaidoyer en Espagne** concernant le travail effectué par PI, y compris des discussions sur les politiques publiques de protection des F/DDH.
- Collecter des fonds auprès de donateurs espagnols (publics et privés)** pour les coûts de PI Navarra et les opérations de PI en Amérique latine et en Afrique.

Équipe Globale de PI



Coopérer avec des
partenaires et des
réseaux dans le monde
entier

1. Services de conseil et d'expertise

Nos formations personnalisées de renforcement des capacités sur le terrain et en ligne soutiennent les communautés, les organisations et les F/DDH à titre individuel en matière de gestion et de protection de la sécurité.

Notre travail aux côtés des communautés de femmes et d'hommes DDH ne s'arrête pas aux pays où nous avons une présence permanente. Grâce à nos services de conseil, nous sommes en mesure d'accompagner et de soutenir les F/DDH dans le monde entier en leur fournissant une expertise sur les stratégies de gestion de la sécurité et de la protection afin qu'il-elle-s puissent continuer à exercer leur droit de défendre les droits humains. **Rien qu'en 2019, nous avons collaboré avec 15 partenaires différents pour atteindre plus de 100 F/DDH dans 20 pays différents, représentant un nombre encore plus important de nationalités.**

En collaboration avec le programme de justice économique de l'Open Society Foundation (OSF), nous avons commencé à soutenir les organisations de la société civile (OSC) travaillant dans le domaine de la gouvernance fiscale pour améliorer la transparence et la bonne gouvernance au **Brésil**, en **Italie**, au **Nigeria** et en **Ukraine**. En janvier 2019, nous avons lancé une intervention de 15 mois pour aider les OSC à développer leur résilience et à renforcer leurs stratégies de protection par une approche globale en matière de protection et de sécurité. Les OSC participantes ont suivi des séminaires de formation sur la **sécurité physique et numérique avec une approche psychosociale inclusive**, incluant des aspects relatifs au bien-être et à la gestion organisationnelle.

Si nos services de conseil se concentrent principalement sur les mesures préventives, il reste fondamental de soutenir les F/DDH en exil ou ceux et celles confronté-e-s à des risques mortels par des mécanismes de soutien ap-

propriés. **En 2019, nous avons apporté notre expertise aux programmes d'Amnesty International Espagne et de la Goldman Environmental Foundation** en faveur des F/DDH en exil. Pour ce faire, nous avons entrepris des analyses de risques et de contexte afin d'évaluer la possibilité d'un retour en toute sécurité dans leurs pays d'origine.

Nous avons également participé à l'atelier sur le suivi des droits humains et la sûreté et la sécurité (Human Rights Monitoring and Safety and Security) organisé par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme (BIDDH) de l'OSCE au **Monténégro**. L'atelier a permis de renforcer les capacités des F/DDH participant-e-s dans trois domaines spécifiques : les questions relatives aux Roms et aux Sintis, les personnes d'ascendance africaine et les questions environnementales. Les participant-e-s ont examiné comment assurer la sécurité des F/DDH, en particulier ceux-elles qui travaillent dans des environnements hostiles, en mettant l'accent sur la sécurité psychologique.

À Bruxelles, nous avons partagé notre expertise en matière de sécurité et de sûreté en ligne lors de la réunion annuelle de Youth Sexual Awareness for Europe (YSAFE) (Sensibilisation sexuelle des jeunes en Europe). Au cours de la session, les participant-e-s ont examiné l'importance de **comprendre les paramètres de confidentialité** et reçu de précieux conseils sur l'utilisation de multiples comptes de médias sociaux, sur les services de messagerie sécurisés (espaces sûrs) et sur les stratégies à adopter contre le trolling et les abus en ligne.

Chiffres de référence
sur nos Services de
conseil et d'expertise
avec les F/DDH

Europe

- Monténégro,
- Belgique,
- Espagne,
- Pays-Bas,
- Italie,
- Ukraine

Amérique du Nord

- États-Unis

Amérique Latine

- Salvador,
- Pérou,
- Brésil,
- Colombie,
- Nicaragua,
- Panama

Afrique

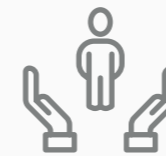
- RDC,
- Kenya,
- Nigéria,



16
Nombre de pays
d'intervention



15
Nombre de partenaires



135
Nombre de F/DDH
soutenu·e·s par ces
services



37%
femmes

Cours en ligne « Gestion de la sécurité et de la protection pour défenseurs de droits humains et organisations sociales »

En 2019, nous avons également organisé huit sessions de notre formation en ligne sur la gestion de la sécurité et de la protection pour les défenseur·e·s des droits humains et les organisations sociales. Organisée trois fois par an et disponible en anglais, français et espagnol, cette formation permet aux F/DDH de développer des compétences, capacités et stratégies leur permettant d'améliorer les niveaux de sécurité et de protection, tant pour eux·elles-mêmes que pour les personnes avec lesquelles il·elle·s travaillent. Cette formation, qui se termine par une évaluation finale, est sanctionnée par un certificat. Par rapport aux éditions précédentes de cette formation en ligne, celles de 2019 visaient à augmenter la satisfaction des participant·e·s et un plus grand nombre de participant·e·s ont en effet terminé la formation avec succès. En 2018, sur les 73 participant·e·s inscrit·e·s à la formation, 49 d'entre eux·elles l'avaient achevée avec succès. En revanche, 57 participant·e·s ont obtenu le certificat en 2019 sur les 69 inscrit·e·s.



26
Pays



55%
Femmes



69
Participant·e·s



88%
Ont terminé la
formation

2. Adhésions au réseau

Collaborer avec des coalitions et des réseaux

«**L'union fait la force**» est la stratégie que nous poursuivons aux côtés des communautés de F/DDH. Une telle vision nous aide à orienter notre mandat de protection des F/DDH et de renforcement du droit de défendre les droits humains (DDDH). La multiplicité des acteur·rice·s avec qui nous collaborons et la force qui en découle proviennent notamment des réseaux de défense des droits humains dans lesquels nous sommes tous impliqué·e·s.

Les coalitions mondiales, nationales et locales qui luttent pour les droits humains et dont les communautés de défense des droits humains et nous-mêmes sommes membres constituent la base de notre travail et ont démontré leur efficacité à influencer les programmes politiques. **Les alliances permettent de soutenir les mouvements de défense des droits fondamentaux, de renforcer nos revendications collectives et de faire progresser la protection des défenseur·e·s et de leur droit de défendre les droits humains.**

Les coalitions et les réseaux nous connectent à des organisations et des mouvements à l'échelle mondiale (principalement des Nations unies et de l'UE) ainsi qu'aux niveaux régional et national en Amérique latine, en Afrique centrale et en Asie du Sud-Est. Voici un aperçu du vaste paysage de coalitions avec lesquelles nous sommes activement engagé·e·s dans le monde entier:

Notre participation aux réseaux régionaux est essentielle pour défendre le droit de défendre les droits humains plus près des défenseur·e·s

De plus, en 2019, nous avons rejoint le [Global Legal Empowerment Network](#) (Réseau mondial d'autonomisation juridique), qui rassemble des ONG nationales et internationales pour faire progresser la justice en créant un mouvement de F/DDH qui connaissent, utilisent et façonnent les lois qui les concernent.

Réseaux mondiaux

L'Équipe Globale de PI basée à Bruxelles dirige notre engagement dans les réseaux mondiaux. En 2019, nous avons poursuivi notre adhésion en tant que membre de la [Coalition for Human Rights in Development \(Coalition pour les droits humains dans le développement\) \(CHRD\)](#) et de sa campagne [Defenders in Development](#) (Défenseur·e·s dans le développement), qui vise à modifier les politiques et les pratiques du développement des acteurs financiers, les institutions financières internationales, les gouvernements et les entreprises. En outre, en lien avec notre travail sur les entreprises et les droits humains, nous avons rejoint l'[Initiative de Tolérance Zéro \(ZTI\)](#), une coalition mondiale de peuples autochtones, de collectifs de défense des droits humains et d'ONG internationales prônant la fin des abus contre les défenseur·e·s des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Réseaux régionaux

Notre participation à des réseaux régionaux est essentielle pour défendre le droit de défendre les droits humains plus près des défenseur·e·s. En 2019, nous nous sommes activement impliqué·e·s dans plusieurs réseaux européens, tels que le [Réseau Europe-Amérique latine \(EU-LAT\)](#), le [Réseau européen pour l'Afrique centrale \(EurAc\)](#) et le [Human Rights and Democracy Network](#) (Réseau des droits humains et de la démocratie) (HRDN). Nous l'avons fait en contribuant aux politiques et processus clés de l'UE concernant la protection des F/DDH, comme le plan d'action de l'UE 2020-2023 en faveur des droits de l'Homme et de la démocratie.

Nous avons également été un membre actif du consortium [ProtectDefenders.eu](#), un mécanisme global de l'UE créé pour défendre les droits des F/DDH dans le monde entier. Ce mécanisme offre un fonds de soutien à la protection des F/DDH, relie les ONG internationales aux mouvements locaux de F/DDH et communique largement sur les réalités des F/DDH.

Pour nos collègues du Hub Protection International Afrique, basé au Kenya, le EU HRD network (ré-

seau européen des DDH) a été choisi comme un groupe où la protection des F/DDH en Afrique de l'Est pourrait être soutenue davantage. Ce réseau est un forum permettant aux missions étrangères européennes et canadiennes, à la société civile régionale et aux groupes de F/DDH de s'engager sur les questions de protection et du droit de défendre les droits humains en Afrique de l'Est. Ce réseau est dirigé par la Kenya Coalition of Human Rights Defenders (Coalition kenyane des défenseur·e·s des droits humains), et les [W/HRDs awards](#) (prix remis à des défenseur·e·s des droits humains), qui se tiennent au Kenya chaque année en novembre, en constituent un événement marquant.

En Asie du Sud-Est, le [Forum-Asia](#) et le [Forum Asie-Pacifique sur les femmes, le droit et le développement \(APWLD\)](#) ont été des alliés essentiels de notre travail en Indonésie et en Thaïlande, promouvant le droit de défendre les droits humains, protégeant les F/DDH minoritaires (comme les populations autochtones, les femmes et les paysan·ne·s) et collaborant à des événements régionaux et nationaux, comme la Journée internationale des femmes défenseuses des droits humains.



Réseaux nationaux

En 2019, nos collègues basés en Amérique centrale ont continué à collaborer activement avec le réseau de 27 membres du Foro de Organizaciones No Gubernamentales Internacionales en Guatemala (Forum des organisations non gouvernementales internationales au Guatemala) (FONGI). Ce réseau, qui rassemble les principales ONG internationales travaillant au Guatemala, œuvre à la création d'une politique publique pour la protection des DDH dans le pays, laquelle pourrait avoir un impact considérable sur le droit de défendre les droits dans toute la région mésoaméricaine.

En République démocratique du Congo (RDC), nos collègues de Goma et de Bukavu se sont engagés dans le Forum national des ONGI-RDC, qui compte 100 membres et rassemble les principales organisations humanitaires internationales opérant dans le pays. Cet organisme milite principalement pour que l'accès humanitaire soit assuré et maintenu pour les ONGI, et promeut le respect des principes humanitaires et des droits humains.

En outre, nous avons collaboré de manière ponctuelle avec plusieurs réseaux locaux et nationaux d'organisations de la société civile, en plaidant no-

tamment pour l'élaboration de politiques publiques et de mécanismes de protection nationaux exhaustifs. L'adoption en 2019 d'une loi provinciale pour les F/DDH dans le Nord-Kivu a constitué une étape importante, résultat d'un long processus et d'une collaboration avec le réseau local Synergie Ukingo Wetu (SUWE) et les défenseur·e·s locaux·ales.

Notre participation aux réseaux en Thaïlande a appuyé tout particulièrement la protection holistique et collective des femmes et des personnes autochtones parmi les F/DDH, ainsi que notre engagement dans le Collectif communautaire des femmes défenseuses des droits humains. Parallèlement, en Indonésie, nous avons plaidé contre la violence envers les femmes DDH, en collaboration avec le réseau de base Persaudarian Perempuan Pembela Hak Asasi (Sororité des femmes défenseuses des droits humains).



3. Plaidoyer – Des défenseur·e·s colombien·ne·s et guatémaltèques de la terre, du territoire et de l'environnement viennent en Europe

Des défenseur·e·s de la terre, du territoire et de l'environnement colombien·ne·s et guatémaltèques sont venu·e·s en Europe pour demander aux citoyen·ne·s et aux décideur·euse·s de leur apporter plus de soutien et d'attention et d'agir en conséquence

En 2019, Protection International a organisé, en collaboration avec des partenaires, deux tournées européennes de plaidoyer avec des hommes et des femmes colombien·ne·s et guatémaltèques défenseur·e·s des droits humains relatifs à la terre, au territoire et à l'environnement. **Le double objectif de cette initiative était d'une part qu'ils puissent présenter eux-mêmes aux citoyen·ne·s et décideur·euse·s européen·ne·s les violations dont il·elle·s sont victimes, d'autre part de sensibiliser ces mêmes acteurs à leur cause.** Les F/DDH ont dénoncé les menaces, diffamations et meurtres que les communautés vulnérables de ces pays - les femmes en particulier - subissent comme conséquence directe de la défense pacifique de leurs droits fonciers et environnementaux.



Guatemala

En 2019, Protection International a organisé, en collaboration avec des partenaires, deux tournées européennes de plaidoyer avec des hommes et des femmes colombien·ne·s et guatémaltèques défenseur·e·s des droits humains relatifs à la terre, au territoire et à l'environnement. Le double objectif de cette initiative était d'une part qu'ils puissent présenter eux-mêmes aux citoyen·ne·s et décideur·euse·s européen·ne·s les violations dont il·elle·s sont victimes, d'autre part de sensibiliser ces mêmes acteurs à leur cause. Les F/DDH ont dénoncé les menaces, diffamations et meurtres que les communautés vulnérables de ces pays - les femmes en particulier - subissent comme conséquence directe de la défense pacifique de leurs droits fonciers et environnementaux.

Organisée conjointement par les ONG *Farmamundi*, *Bread For the World* et *CAREA* en octobre 2019, l'initiative a permis à des [représentant·e·s de la Résistance pacifique guatémaltèque de la microrégion d'Ixquisis et de la Résistance pacifique de Santa Rosa, Jalapa et Jutiapa](#), un mouvement représentant le peuple indigène Xinka touché par des projets d'extraction, de se rendre dans plusieurs villes européennes (Barcelone, Berlin et Bruxelles) pour une [tourné·e· de sensibilisation de trois semaines](#). Il·elle·s ont ainsi informé la société civile européenne et les principaux·ales décideur·euse·s (notamment des membres du Parlement européen, ainsi que des représentant·e·s du Service européen pour l'action extérieure, de la Commission européenne et de certains États membres de l'UE) de leurs causes et de la situation générale des défenseur·e·s au Guatemala.



Colombie

De plus, une certaine réalité/conjoncture persiste et pousse la réflexion à l'échelle internationale : c'est en Colombie que les F/DDH courent les plus grands risques, surtout lorsqu'ils revendiquent leurs droits à la terre et au territoire. Protection International travaille depuis de nombreuses années en Colombie avec des communautés de défenseur·e·s des régions les plus isolées et les plus dangereuses du pays. Malgré la signature de l'Accord de paix en 2016 et l'espoir d'un paysage plus sûr et mieux protégé, les défenseur·e·s des droits humains continuent d'être menacé·e·s, criminalisé·e·s et tué·e·s.

Cette situation difficile et complexe pour les défenseur·e·s en Colombie requiert une attention et des actions tant nationales qu'internationales. Partant, en décembre 2019, Protection International et l'organisation colombienne *Pensamiento y Acción Social (PAS)* ont organisé une tournée de plaidoyer à Bruxelles avec deux participant·e·s : *Rogeres Higuera Ferraro*, un défenseur des droits de la terre, du territoire et des paysan·ne·s du département de Córdoba en Colombie, aux côtés de *Betty Pedraza*, chercheuse chez PAS.

Ce tour de plaidoyer a été l'occasion pour Rogeres et Betty de rencontrer et de tisser des liens avec les autorités politiques et diplomatiques à plusieurs niveaux de l'UE et des *ONG internationales* afin de faire connaître le contexte difficile auquel les F/DDH sont confronté·e·s dans les régions où travaillent PI et PAS : Vichada, Córdoba, Santander, Cauca et Antioquia. Il a également permis de présenter à un public européen la nouvelle publication de PAS et PI «*Los Riesgos de los Defensores del Derecho a la Tierra y el Territorio en el escenario del post-acuerdo de paz en Colombia. Una Mirada desde la Región*» («Les risques encourus par les défenseur·e·s du droit à la terre et au territoire dans un contexte de post-accord de paix en Colombie - un point de vue régional»).

Pendant plusieurs jours, des liens de solidarité se sont tissés, des relations stratégiques de plaidoyer se sont établies et **les voix d'innombrables communautés de DDH de zones rurales du Guatemala et de Colombie se sont fait entendre**, le tout dans le but de créer un environnement favorable pour les défenseur·e·s à l'exercice de leur droit de défendre les droits humains.



Cap sur...
la Stratégie Globale
2019-2023

1. Une réponse mondiale à un paysage en mutation pour le droit de défendre les droits humains

Alors que nous nous embarquons pour un périple de cinq ans, notre boussole nous montrera le chemin à travers des paysages en mutation et des défis qui nous mèneront à la destination visée : un monde avec davantage d'espace accordé aux F/DDH pour défendre leur droit de défendre les droits humains.

Nous avons assisté ces dernières années à la montée de puissants programmes révisionnistes sur les normes internationales en matière de droits humains et à une érosion progressive des valeurs démocratiques, et ce dans le monde entier.

L'inégalité et la discrimination se sont également répandues, de même que la légitimation de l'oppression à l'encontre des personnes les plus vulnérables de la société. En laissant l'exploitation, la haine, le sexisme et le racisme se développer, les autorités étatiques manquent à leur obligation de protéger les défenseur·e·s des droits humains, qui sont également la cible de puissants acteurs non étatiques.

En conséquence, **l'espace de la société civile a été réduit et il est devenu plus difficile d'exercer le droit de défendre les droits humains à l'abri de la peur, des menaces et de la violence.** Le nombre de défenseur·e·s des droits humains et de communautés à risque continue d'augmenter, dans un contexte de répression, de harcèlement judiciaire et de criminalisation accrues. Parallèlement, les approches actuelles en matière de protection des F/DDH ne sont pas suffisantes et ne reflètent pas les défis auxquels les F/DDH sont confronté·e·s au quotidien.

Cependant, la résilience des F/DDH et leur capacité à maintenir une résistance pacifique sur de longues périodes envoient un message clair : **le mouvement mondial des droits humains suscite l'espoir et nous devons tou·te·s contribuer à soutenir les F/DDH et leurs mouvements.** C'est dans ce contexte que nous avons lancé notre nouvelle [Stratégie Globale 2019-2023](#), un tremplin qui nous permettra de définir une nouvelle voie pour notre organisation et de mieux répondre aux besoins de soutien et de protection des défenseur·e·s des droits humains.

F/DDH

Tout au long de notre rapport annuel, vous rencontrerez régulièrement l'acronyme F/DDH, qui fait référence à tou·te·s les défenseur·e·s des droits humains, c'est-à-dire aux hommes, aux femmes et aux nombreuses identités différentes dont les LGBTI (lesbiennes, gays, bisexuel·le·s, transsexuel·le·s et intersexuel·le·s) ainsi qu'aux populations autochtones.

Notre nouvelle stratégie réoriente notre perspective, passant de la seule protection des F/DDH à l'augmentation de leur pouvoir sur l'exercice du droit de défendre les droits humains. Notre ambition, d'ici à 2023, est que les défenseur·e·s des droits humains aient une capacité accrue à exercer leur droit de défendre les droits humains dans les pays où nous intervenons.

Deux éléments majeurs sous-tendent cette transition : une théorie du changement et une approche de la protection révisées. Notre stratégie implique également un ajustement organisationnel important, puisque notre structure de gouvernance se développe en se décentralisant pour mieux atteindre les DDH et les rapprocher de nos processus décisionnels, afin de les y impliquer encore davantage.

Pouvoir (Agency en anglais)

(Sociologie) : est la somme des interactions de a) ce que fait un individu, b) l'opportunité d'agir, et c) la liberté de choix des défenseur·e·s. Le concept de pouvoir ne concerne pas seulement les défenseur·e·s eux-mêmes, mais aussi le contexte plus large qui les entoure (structures sociales, culturelles, économiques et politiques qui empêchent les défenseur·e·s d'agir comme ils le souhaitent).



Télécharger le PDF



2. Nos théorie du changement et approche de la protection révisées

Placer les F/DDH et leurs identités au cœur de nos interventions

L'objectif de Protection International, en tant qu'organisation, a toujours été d'agir du point de vue des territoires et au profit des défenseur-e-s, du niveau local au niveau international, par une approche ascendante.

Notre nouvelle Stratégie Globale quinquennale reflète et réaffirme un ADN issu du terrain

Notre approche de la protection pour les cinq prochaines années se base sur **quatre éléments principaux** :

1. Placer les F/DDH et leurs identités respectives au cœur de nos interventions. Nous construisons toutes les activités avec et pour eux-elles, de manière à garantir que leurs intérêts priment et à soutenir un changement organique.

2. Notre objectif est de lutter contre les déséquilibres de pouvoir et de veiller à ce que les F/DDH puissent agir par le biais d'interventions fondées sur des preuves et ciblant les autorités publiques, afin que ces dernières assument les devoirs qui leur incombent et obligent les responsables d'abus et de violations de droits humains à rendre des comptes. Nous nous efforçons pour cela d'accroître nos activités de plaidoyer et de collaboration en réseaux, afin de renforcer davantage les stratégies de protection des F/DDH.

3. Repositionner notre perspective : passer de la protection des F/DDH au soutien des F/DDH pour leur permettre d'exercer leur droit de défendre les droits humains.

4. Enfin et surtout, notre définition et approche révisée de la protection, qui :

- couvre un champ d'intervention plus large,
- accorde une plus grande importance au renforcement des capacités organisationnelles et collectives des F/DDH,
- intègre une approche psychosociale et de genre,
- encourage la coopération avec des organisations spécialisées dans le soutien psychosocial, l'aide juridique et les domaines qui renforcent la capacité des F/DDH à défendre leurs droits.

Les objectifs de PI pour les cinq prochaines années

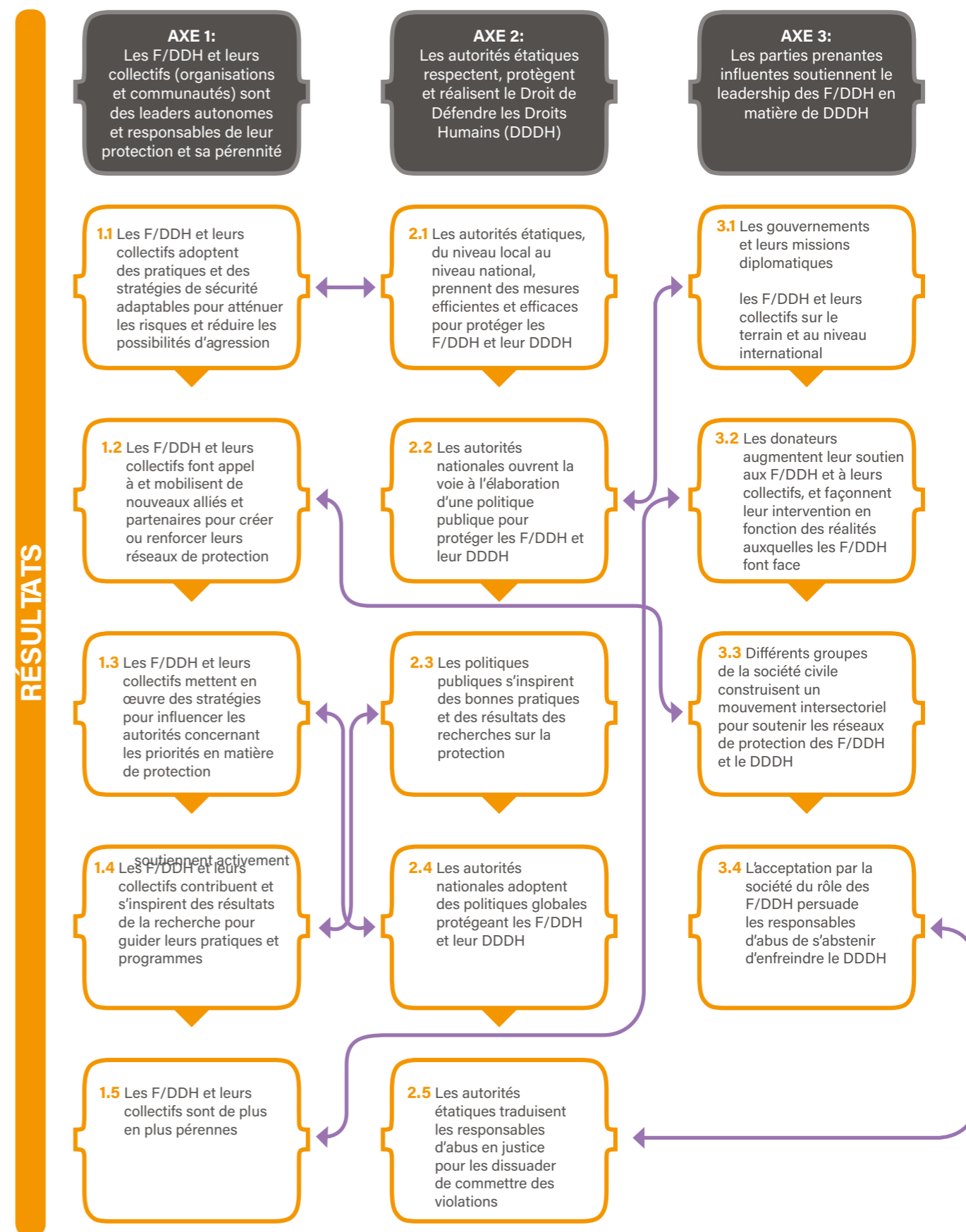
Objectif principal : D'ici à 2023, le pouvoir des F/DDH de jouir pleinement du Droit de Défendre les Droits Humains (DDDH) sera renforcé dans les pays où PI opère

Comment ?

- Les F/DDH et leurs collectifs (organisations et communautés) sont des leaders autonomes et responsables de leur protection et pérennité
- Les autorités étatiques respectent, protègent et réalisent le Droit de Défendre les Droits Humains (DDDH)
- Les parties prenantes influentes soutiennent le leadership des F/DDH en matière de DDDH

THÉORIE DU CHANGEMENT

OBJECTIF: D'ici à 2023, le pouvoir des F/DDH de jouir pleinement du Droit de Défendre les Droits Humains (DDDH) sera renforcé dans les pays où PI opère





3. Notre nouvelle structure de gouvernance - Plus proche des défenseur·e·s

Un nouveau pôle régional pour l'Afrique, le premier de notre réseau de pôles de protection

Dans le cadre de notre Stratégie Globale 2019-2023, nous avons lancé un processus de décentralisation par étapes, afin d'élargir notre portée, d'accélérer nos interventions et de soutenir davantage de défenseur·e·s dans le monde. Nous avons pris cette décision conjointement, les membres du Conseil d'administration international et le personnel, car nous voulions nous appuyer sur notre expérience collective et répondre aux besoins du terrain. **Notre objectif commun est de construire une organisation plus horizontale et d'amener notre prise de décision là où elle est la plus importante : proche des défenseur·e·s.**

L'ajustement de nos processus décisionnels internes est un moyen pour nous de valoriser les défenseur·e·s, leurs connaissances et nos relations avec eux·elles. La décentralisation renforce également la redevabilité de nos processus internes et revigore notre philosophie, laquelle émane du terrain. Nous voulons ainsi renforcer la pertinence de nos interventions selon le contexte dans lequel les DDH opèrent, leurs besoins et les menaces auxquelles il·elle·s sont confronté·e·s chaque jour.

Fruit de beaucoup de travail et de détermination, **Protection International Afrique, notre premier pôle de pro-**

tection régional, a été créé à Nairobi, au Kenya. Il est doté de ses propres structures de gestion et de gouvernance locales. Il peut établir de manière indépendante des liens avec des initiatives existantes et en promouvoir de nouvelles, en travaillant de manière flexible dans tous les pays d'Afrique.

Nous avons célébré cette étape importante le 3 décembre 2019 à la Résidence de l'Ambassadeur de Belgique à Nairobi avec des représentant·e·s des missions diplomatiques, des défenseur·e·s de la région, le directeur exécutif de la Defenders Coalition of Kenya Kamau Ngugi, et Jedidah Wakonyo Waruhiu, Commissaire, avocate et médiatrice de la Commission nationale des droits de l'Homme du Kenya (KNCHR) à titre d'oratrice principale.

L'événement a été l'occasion de rendre hommage aux défenseur·e·s africain·e·s, confronté·e·s à un environnement de plus en plus hostile, à travers l'exposition photographique «*Unsung Heroes*» d'[Anette Brolenius](#), présentant des portraits de défenseur·e·s africain·e·s des droits humains. Nous y avons également rendu un hommage plus personnel à notre ami et collègue Germain Rukuki, du Burundi.

Notre nouvelle structure de gouvernance



Adapter nos modes de décision internes est une manière pour nous de tirer profit de nos relations avec les des défenseur·e·s et de leurs savoirs.



Aperçu des publications de 2019

1. Manuel pratique de protection pour les défenseur·e·s des droits humains en République démocratique du Congo

Une boîte à outils qui traite du contexte de sécurité et des besoins de protection des défenseur·e·s des droits humains en République démocratique du Congo (RDC)

Il s'agit concrètement d'une **version révisée de la troisième édition de notre Nouveau Manuel de Protection pour les Défenseurs des Droits Humains (2009)**. Le contenu essentiel de ce dernier reste d'actualité, même dix ans après sa publication. Cependant, en travaillant aux côtés des F/DDH pendant les 9 dernières années en RDC, nous avons tenu à prendre en compte les nuances contextuelles qui influent sur l'application des concepts et méthodes proposées aux organisations et mouvements locaux de F/DDH, à commencer par l'environnement à haut risque au sein duquel évoluent les défenseur·e·s. 30 ans de conflit armé dans la partie orientale du pays ont donné lieu à d'innombrables abus, commis tant par les forces de sécurité de l'État que par de nombreux groupes armés non gouvernementaux.

Ces acteurs commettent d'innombrables atrocités, y compris des meurtres et des viols, qui restent largement impunis, à l'encontre des populations civiles. La pauvreté généralisée, les coutumes locales et la discrimination s'ajoutent aux multiples obstacles engendrés par le contexte politique et sécuritaire. Les femmes sont confrontées à des violences supplémentaires de par leur identité, telles que le har-

cèlement sexuel et le viol, le manque de ressources indispensables à l'exercice de leurs activités, la discrimination coutumière, la stigmatisation et les conséquences des stéréotypes.

Ce manuel pratique, élaboré en étroite collaboration avec les organisations de F/DDH et nos collègues de Goma et de Bukavu, est un effort collectif



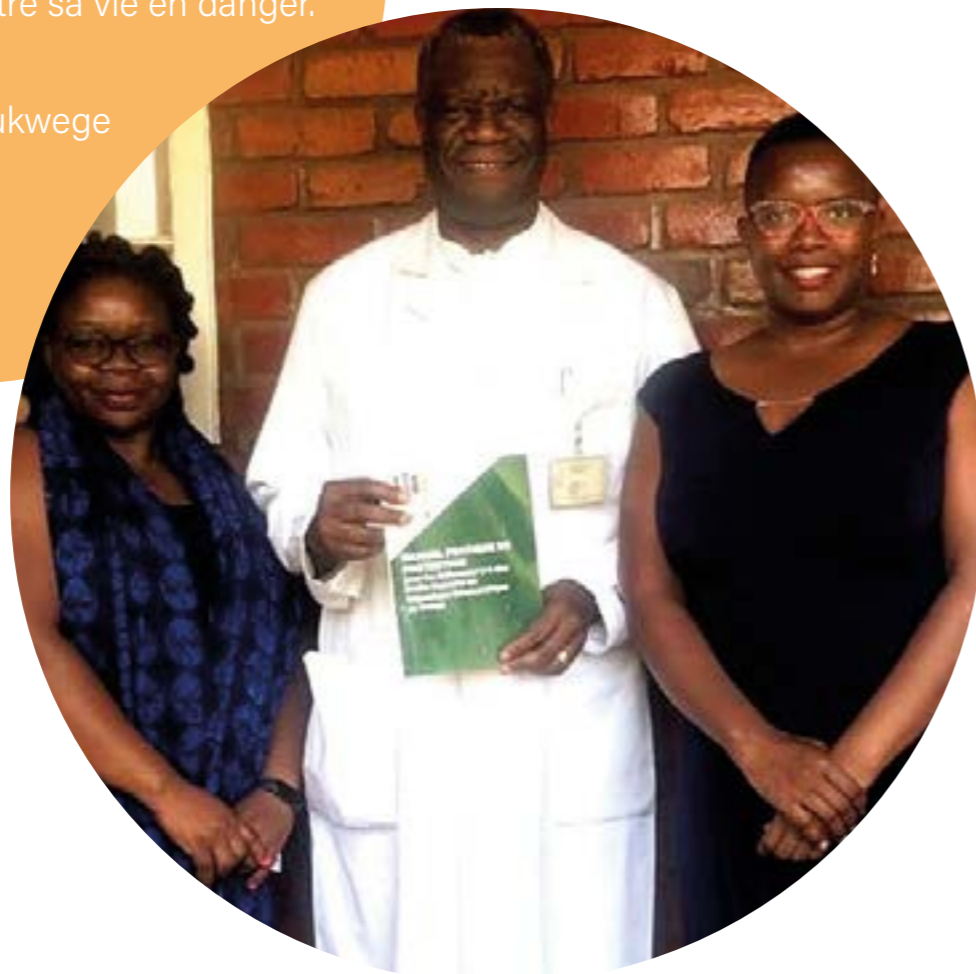
révisé pour mieux aider les F/DDH congolais-es à appliquer les théories et les concepts préconisés dans leur travail quotidien. Initialement rédigé en français, le manuel a ensuite été traduit dans les quatre langues nationales de la RDC ([Kikongo](#), [Lingala](#), [Tshiluba](#) et [Kiswahili](#)) afin de toucher un plus grand nombre de personnes défenseuses.

En outre, ce manuel soulève de nouvelles questions, telles que l'impact de la diversité des genres et du bien-être psychologique sur les F/DDH quel que soit leur genre et sur leur travail. Ces facteurs s'avèrent de plus en plus importants pour ceux et celles qui agissent en faveur de la promotion et de la défense des droits humains et pour les organisations qui œuvrent à leur protection.



Si l'on veut continuer à défendre les droits humains malgré les menaces et les pressions, il est nécessaire de savoir comment agir et réagir afin de poursuivre ce travail essentiel sans mettre sa vie en danger.

Dr. Denis Mukwege



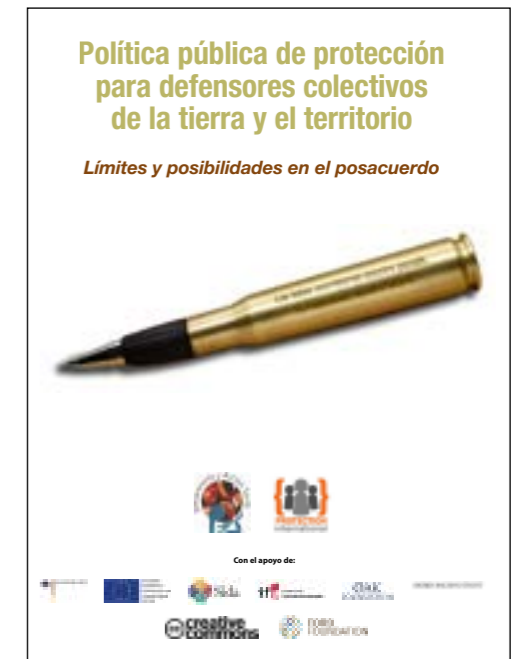
2. Política pública de protección para defensores colectivos de la tierra y el territorio

Une analyse des impacts possibles du nouveau cadre réglementaire en Colombie relatif à la protection collective

En mai 2019, nous avons publié notre quatrième étude sur la situation des défenseur.e.s des droits humains en Colombie, intitulée «*Política pública de protección para defensores colectivos de la tierra y el territorio - Límites y posibilidades en el posacuerdo*» (Politiques publiques de protection des défenseur.e.s collectifs de la terre et du territoire) : Limites et possibilités dans un contexte de l'après accord de paix).

Développée en collaboration avec [Pensamiento y Acción Social \(PAS\)](#), cette nouvelle étude examine les **limites et les opportunités que présente l'accord de paix en Colombie** en tant que cadre normatif pour faire face aux risques encourus par les défenseur.e.s des droits humains relatifs à la terre et au territoire.

Il est certain que la signature de **l'Accord de paix en 2016 a suscité de nombreuses attentes chez les F/DDH**. Elle signifiait non seulement la possibilité de mettre fin à plus d'un demi-siècle de conflit armé, mais elle a également créé des conditions favorables à la protection des droits - dans la mesure où des accords portaient sur les garanties de sécurité et de protection à l'égard des communautés et des organisations de défense des droits relatifs à la terre et au territoire.



Cependant, bien que ces progrès soient encourageants, **l'Accord de paix a aussi fait apparaître de nouvelles tensions politiques entre partisans et adversaires de la paix**, démontrant la persistance et l'émergence d'acteurs armés et déclenchant de nouveaux conflits fonciers dans tout le pays.

Cette dernière publication est la continuation de nos recherches précédentes, qui comprennent plusieurs analyses des impacts possibles du nouveau cadre réglementaire en Colombie en matière de protection collective.

Notre recherche vise à contribuer au débat public et à la définition de stratégies efficaces visant à garantir le droit de défendre les droits humains, en particulier les droits relatifs à la terre et au territoire.

Cinq sections principales composent la recherche :

1. Les hypothèses conceptuelles et méthodologiques à partir desquelles se développe l'analyse des normes
2. Les modalités de transfert des normes internationales au cadre réglementaire national en matière de droit de défendre les droits humains
3. Les normes concernant les garanties de sécurité pour les défenseur·e·s dans le cadre des politiques publiques
4. Les lignes d'action définies dans le cadre réglementaire et les conditions de possibilité de leur mise en œuvre effective dans les contextes locaux
5. Les limites et les possibilités de mise en œuvre du nouveau cadre réglementaire

3. Recommendations to the EU and its Member States for the protection of human rights defenders in Latin America (avec le Réseau EU-LAT)

Une synthèse politique développée au sein du groupe de travail du Réseau EU-LAT sur les défenseur·e·s, préconisant des solutions favorables à un environnement plus sûr pour l'exercice du droit de défendre les droits humains.

Il est inquiétant de constater que l'Amérique latine est l'une des régions les plus dangereuses au monde pour les F/DDH. L'espace civique s'y réduit, la criminalisation des défenseur·e·s des droits humains se normalise et la violence s'aggrave de par l'impunité régnante.

Des efforts politiques et civiques sont nécessaires pour dégager des solutions capables de créer un environnement sûr pour les communautés de F/DDH et leur permettre de mener à bien leur travail. C'est pourquoi, en 2019, le groupe de travail sur les défenseur·e·s du Réseau EU-LAT, dont nous sommes membres, a publié la synthèse politique «[Recommendations to the EU and its Member States for the protection of human rights defenders in Latin America](#)» (Recommandations à l'UE et à ses États membres pour la protection des défenseur·e·s des droits humains en Amérique latine). Combinant messages clés et recommandations, cette synthèse répond à la feuille de route mondiale tracée par les organisations de la société civile et les défenseur·e·s lors du Sommet de Paris (octobre 2018) et à son [plan d'action](#) conséquent.



Quatre stratégies d'action principales pour l'UE et ses États membres :

1. Garantir un environnement sûr en reconnaissant et en légitimant le travail des F/DDH,
2. Garantir un cadre juridique qui respecte le plein exercice du droit de défendre les droits humains sans crainte de représailles ni de criminalisation,
3. Réduire les menaces et les attaques contre les défenseur·e·s de la terre, du territoire et de l'environnement,
4. Garantir que les femmes défenseuses puissent défendre les droits humains, y compris les droits reproductifs des femmes, sans craindre d'être stigmatisées ni de subir des violences sexistes du fait d'être femmes.

Afrique



1. Lois relative aux F/DDH - Un nouvel édit provincial pour la protection des défenseur·e·s des droits humains et des journalistes adopté au Nord-Kivu

L'effort conjoint de la société civile locale en faveur d'un nouvel instrument juridique favorisant le droit de défendre les droits humains en RD Congo

La République démocratique du Congo ne dispose pas encore d'un cadre juridique national efficace capable de protéger efficacement les F/DDH. Les coupables d'abus et de violations restent impunis et aucun mécanisme n'est en place pour compenser les préjudices subis. Lors des deux derniers Examens périodiques universels (en 2014 et 2019), plusieurs recommandations ont été faites à la RD Congo pour la création et l'établissement d'un cadre juridique de protection des DDH. Cependant, au niveau national, rien de concret n'a encore été réalisé.



Néanmoins, des progrès ont été possibles au niveau provincial. **Le 11 novembre 2019, quatre années d'efforts inlassables de la société civile du Nord-Kivu ont finalement porté leurs fruits, puisque l'assemblée provinciale du Nord-Kivu a adopté une nouvelle loi protégeant les défenseur·e·s des droits humains et les journalistes du Nord-Kivu.**

Ce processus de 4 ans a été mené par Protection International, la coalition d'ONG locales *Synergie Ukingo Wetu* (SUWE) et les communautés de F/DDH du Nord-Kivu.

Trois ateliers et conventions ont contribué au succès de l'adoption de la loi. Ces activités ont permis de présenter à l'assemblée provinciale l'importance des politiques publiques dans la défense des droits humains.

En outre, nous avons présenté ensemble un modèle juridique et des exemples de politiques publiques d'autres juridictions pour démontrer à la fois aux F/DDH et aux élu·e·s que le changement était possible en RD Congo. Nous avons également développé un argumentaire en faveur d'un mécanisme de protection spécial pour les femmes défenseuses, document a finalement été inclus dans le texte de la loi votée et publiée.

Les autorités congolaises sont certes responsables de l'application effective de cette loi, stade qui tardera peut-être à se concrétiser, mais c'est un pas dans la bonne directions. Ce nouvel outil juridique pour la protection des F/DDH - publié par le gouverneur du Nord-Kivu le 30 novembre 2019 - est indispensable à la reconnaissance et au soutien accrus des F/DDH au Nord-Kivu, ainsi qu'à l'amélioration effective et significative de leur protection.

En réalité, le Nord-Kivu n'est pas la première province à voir adopter une telle loi ; en 2015, un décret similaire a été adopté à l'unanimité au Sud-Kivu. **Pour les F/DDH de la RD Congo et de la région des Grands Lacs, ces résultats montrent que leurs efforts sont reconnus.** Ce qu'il faut désormais, c'est une mise en œuvre efficace.

Activités de plaidoyer et de sensibilisation qui ont contribué à la loi provinciale

1. Ateliers sur les politiques publiques pour la protection des défenseur·e·s des droits humains
2. Réunions de plaidoyer avec les député·e·s provinciaux·ales
3. Sessions d'échanges entre expert·e·s et membres administratif·ve·s de l'assemblée provinciale du Nord Kivu

2. Une approche de la formation à la sécurité numérique basée sur des récits est testée au Nigéria

Le personnel du centre de ressources HEDA acquiert des outils et des compétences pour faire face aux nouveaux défis numériques par des anecdotes, des comparaisons et des récits amusants

De nos jours, **il est important pour les défenseur-e-s de disposer de bonnes bases en matière de cybersécurité.** Ils et elles sont souvent exposé-e-s à des opposants et détracteurs puissants, bien équipés et doués sur le plan technologique. Or, comprendre et gérer la sécurité numérique peut être source de difficultés, parfois insurmontables, pour des personnes sans formation dans ce domaine.

Cependant, avec un peu de bon sens et de conseils, il est possible de rendre cette question plus accessible et plus tangible pour les non-initié-e-s. Nous avons ainsi décidé non seulement d'inclure davantage d'activités de sécurité numérique dans nos formations, mais aussi de développer de nouvelles façons, plus intuitives, d'expliquer la cybersécurité aux F/DDH.

Nous avons testé une nouvelle approche lors d'une formation que nous avons dispensée pour le [Human and Environmental Development Agenda \(HEDA Resources Centre\)](#) à Lagos, au Nigeria, en novembre 2019.

La formation comprenait des sessions consacrées au soutien informatique de l'organisation, au développement de mesures de sécurité numérique approfondies et à l'amélioration de leurs compétences générales et de leur sensibilisation à la cybersécurité.

Deux groupes de participant-e-s ont été créés. Nous avons commencé par l'équipe de soutien informatique avant de nous adresser à l'ensemble du personnel du HEDA Resources Centre. Le premier groupe a reçu une formation plus approfondie, fixant les priorités, les calendriers et les objectifs. En somme, une formation plus traditionnelle. Pour le second groupe, la formation a examiné de plus près le développement des nouveaux défis numériques dans le fonctionnement quotidien d'une ONG. Pour cette raison, la formation a couvert l'essentiel, mais de manière accessible et ludique.

En matière de cybersécurité, il existe de nombreux outils simples à utiliser, tels que Proton Mail ou le navigateur Firefox, qui offre un gestionnaire de mots de passe intégré et des paramètres anti-traçage.

Avant la fin de la formation, les 12 membres du personnel de l'HEDA pouvaient facilement et immédiatement envoyer des courriels cryptés, en utilisant des mots de passe uniques et solides, de même que contourner facilement les blocages d'Internet.



HEDA Resources Centre

est une ONG et une ligue des droits humains et du développement qui mène des recherches, des actions de plaidoyer, des formations, ainsi que des actions de sensibilisation et de mobilisation des citoyen-ne-s sur un large éventail de sujets tels que la redevabilité, la lutte contre la corruption, le changement climatique et la sécurité alimentaire.



3. Un nouveau départ avec les organisations de défense des droits à l'orientation sexuelle, à l'identité et à l'expression du genre (SOGIE) en Tanzanie

Renforcer les capacités de protection et de sécurité de la coalition SOGIE en Tanzanie

En mars 2019, nous avons rencontré des membres de mouvements lesbiens, gays, bisexuels, transsexuels, intersexuels et queer (LGBTIQ+) de Tanzanie continentale et de l'archipel de Zanzibar. **Cette rencontre capitale a conduit à la création de la coalition SOGIE Tanzanie** à Nairobi, dont l'objectif ambitieux est de lutter contre les discriminations internes de longue date à l'encontre du mouvement des droits LGBTIQ+ en Tanzanie.

Les personnes LGBTIQ+ tanzaniennes sont la cible de persécutions et de stigmatisation quotidiennes de la part des autorités publiques, de chefs religieux et d'autres membres de la société. Dans certains cas extrêmes, elles sont victimes de discrimination, d'abandon et de trahison de la part de membres de leur propre famille.

À la mi-2016, la situation des défenseur·e·s des droits LGBTIQ+ s'est aggravée, le gouvernement tanzanien ayant lancé une répression brutale contre les droits des personnes LGBTIQ+ et de leurs sympathisant·e·s. De hauts fonctionnaires du gouvernement ont menacé d'arrêter les personnes s'identifiant comme LGBTIQ+, ainsi que leurs adhérent·e·s aux médias sociaux, dans le cadre d'une stratégie visant à fermer les organisations qui défendraient l'homosexualité.

Ces attaques manifestes ne se sont pas arrêtées là, le gouvernement tanzanien ayant perquisitionné les bureaux des organisations de défense des droits humains, s'emparant d'ordinateurs portables, de téléphones et d'autres appareils. **Ces événements ont montré les lacunes de la gestion de la sécurité des organisations SOGIE et de leur personnel, et la nécessité pour elles de pouvoir gérer leur propre sécurité, tant sur le plan physique que numérique.**

C'est pourquoi nous avons travaillé - avec le soutien de nos partenaires au Kenya - à **équiper la coalition SOGIE et d'autres défenseur·se·s tanzanien·ne·s des droits LGBTIQ+ de compétences approfondies en matière de gestion de la sécurité** grâce à trois formations détaillées sur la gestion de la sécurité physique et numérique.

Au total, **plus de 55 défenseur·e·s des droits SOGIE et LGTBIQ+** ainsi que des défenseur·se·s d'organisations de défense des droits des travailleur·se·s du sexe, de Tanzanie continentale et de Zanzibar, ont participé à nos activités de formation en 2019.

Nous avons également créé un fonds d'intervention d'urgence qui soutient les F/DDH tanzanien·ne·s en danger pour leur permettre d'accéder à des soins médicaux d'urgence, à une aide juridique et à la relocalisation.

Les organisations de transsexuel·le·s et de travailleur·se·s du sexe ont déployé des efforts considérables pour assimiler leurs nouvelles compétences et connaissances en matière de gestion de la sécurité. **À titre d'exemple :**



Une organisation a indiqué qu'elle avait numérisé et protégé des fichiers, puis détruit toutes les copies imprimées.



Une autre organisation a décidé de changer de bureau après avoir procédé à une évaluation des risques de ses anciens locaux.

1.

La plupart des participant·e·s et certaines organisations ont intégré l'évaluation des risques dans leur travail, ce qui les a rendu plus confiant·e·s dans leur capacité à gérer leur propre sécurité ;

2.

Le plus important est que la communauté SOGIE a pris conscience que sa sécurité dépendait essentiellement de la conduite et du comportement de chaque individu ;

3.

Les membres de la coalition ont déclaré mieux comprendre la nécessité de prendre en charge leur sécurité. Il·elle·s reconnaissent qu'il·elle·s ont la responsabilité de préserver leur propre sécurité.



La formation sur les droits humains a changé mon regard sur les policiers et mes relations avec eux. Avant la formation, je les craignais ; ils me forçaient à avoir des relations sexuelles non protégées avec eux, ainsi qu'à les soudoyer pour éviter l'arrestation. Maintenant, je sais, ils ne peuvent pas me faire subir cela. Je suis capable de faire valoir mes droits et de leur demander de dresser des accusations contre moi. Je me sens capable."

Rehema (nom fictif), travailleuse du sexe à Dar es-Salaam.

Asie du Sud-Est

1. Une première fois à tout - Journée internationale des femmes défenseuses des droits humains en Indonésie

Un événement de deux jours pour célébrer les femmes défenseuses des droits humains, leur travail et leurs défis uniques, et présenter leur besoin de reconnaissance et de protection.

Les 28 et 29 novembre 2019, nous avons célébré la Journée internationale des femmes défenseuses des droits humains à Jakarta. Cette commémoration a donné lieu, entre autres, à une conférence de presse, à un débat sur la protection des femmes défenseuses, à une représentation théâtrale sur leur situation et à une exposition photographique. **Nous avons organisé ces activités conjointement avec des groupes locaux de femmes défenseuses, la Commission nationale indonésienne sur la violence contre les femmes (*Komnas Perempuan*) et des membres de la Coalition de la société civile pour la protection des défenseur-re-s des droits humains.**

La Journée internationale des femmes défenseuses des droits humains n'avait jamais été célébrée auparavant en Indonésie, ce qui peut s'expliquer par un manque de sensibilisation du grand

public, mais aussi par la situation des **femmes défenseuses elles-mêmes, ces dernières n'étant pas reconnues comme un groupe vulnérable par le gouvernement indonésien et ne bénéficiant pas de mesures spéciales de sécurité et de protection.**

Nous avons donc travaillé dur pour contribuer à cette journée en Indonésie. Ce fut l'occasion d'attirer l'attention du public indonésien sur les femmes DDH, leur travail et les obstacles qu'elles rencontrent, tels que la violence sexiste et les stéréotypes.

Cet événement a rassemblé un large éventail d'organisations de la société civile, leur permettant de faire connaître leurs mouvements et de créer des synergies, tout en relayant la voix des femmes défenseuses auprès du gouvernement indonésien. Des mouvements féministes, des

groupes LGBTIQ+ et des femmes démunies des communautés urbaines ont rencontré la Commission nationale indonésienne sur la violence contre les femmes (*Komnas Perempuan*), et le ministère de l'Environnement et des Forêts. Ces autorités sont essentielles pour ceux et celles qui œuvrent à la protection et à la promotion des droits humains en Indonésie.

Les femmes DDH ont participé à une conférence de presse de la *Komnas Perempuan*, ce qui leur a permis

de bénéficier d'une plus grande attention médiatique. En outre, elles ont pu tisser des liens avec des ONG indonésiennes grâce aux divers échanges qu'elles ont pu avoir sur la réflexion et l'apprentissage. L'événement a donc constitué **un espace où les femmes défenseuses des droits humains, la société civile et le gouvernement indonésien ont pu échanger, apprendre les un-e-s des autres et s'écouter.**

Durant deux journées, il a permis de reconnaître le mérite des femmes DDH, de sensibiliser le public aux situations difficiles auxquelles elles sont confrontées quotidiennement, et d'inscrire leur besoin de sécurité et de protection à l'ordre du jour du gouvernement.



2. Kamisan Protest – Une décennie de résistance au nom de F/DDH indonésien·ne·s

“Tidak ada rekonsiliasi tanpa keadilan”

Pas de réconciliation sans justice pour les F/DDH en Indonésie



Chaque jeudi, au cœur de Jakarta, on peut rencontrer un curieux rassemblement silencieux de personnes, toutes vêtues de noir, brandissant pancartes et photos de citoyen·ne·s indonésien·ne·s. Il s'agit de l'action «*Kamisan Protest*», dont les participant·e·s demandent justice pour les cas non résolus de violations des droits humains de F/DDH. Le seul crime de ces victimes est d'avoir voulu défendre les droits humains, pour le bien de leur famille, de leur communauté et de leur pays. Des membres de familles de victimes, frustré·e·s par l'inaction du gouvernement face à ces violations, ont commencé cette action de protestation en 2007. Ce rassemblement hebdomadaire est très connu à Jakarta et attire l'attention des médias, mais la réponse du gouvernement demeure inexistante. Une rencontre a eu lieu entre les manifestant·e·s et le Président en juin 2018, sans suivi ni action depuis lors.

Le 28 novembre 2019, nous avons participé, avec un certain nombre de nos collectifs de F/DDH partenaires, à la 615ème manifestation *Kamisan*. Ces collectifs, de toute l'Indonésie, œuvrent plus particulièrement en faveur des droits des paysan·ne·s, des droits des femmes, des droits environnementaux et des droits culturels.

Cette rencontre et cette collaboration entre les

manifestant·e·s *Kamisan* et les divers collectifs de défense des droits humains ont permis d'échanger des informations sur les activités de plaidoyer, de campagne et de sensibilisation pour les nombreuses causes et affaires qui ont été présentées. Cette journée de protestation faisait partie de notre célébration de deux jours de la Journée internationale des femmes défenseures des droits humains, les 28 et 29 novembre. Une fois de plus, le gouvernement est resté muet, mais les collectifs de femmes défenseures qui y ont participé ont trouvé l'expérience inspirante et enrichissante pour leurs causes respectives.

Cet échange de solidarité entre les divers groupes de défense des droits humains en Indonésie rappelle avec force au gouvernement indonésien son obligation de faire respecter les droits, de protéger ses citoyen·ne·s et de rendre justice aux victimes de violations des droits humains.

3. “Nous ne partons pas !” – Défenseur·e·s des droits fonciers en Thaïlande, expulsions forcées et titres fonciers

Pour les 171 habitant·e·s du village de Baw Kaew, dans le nord-est de la Thaïlande, 2019 a été une année mémorable pour le droit de défendre les droits.

La communauté de Baw Kaew s'est d'abord installée il y a environ 80 ans, mais en 2004, les autorités régionales ont imposé la plantation forestière de Khon Son sur leur territoire sans consentement préalable. La communauté Baw Kaew a pris des mesures et a plaidé pour la propriété légale de ses terres. En 2011, le gouvernement a révoqué la licence de la plantation forestière de Khon Son, promettant de redistribuer les terres parmi les villageois·e·s concerné·e·s, ce qui n'a toujours pas été fait, et les défenseur·e·s des droits humains de Baw Kaew continuent d'attendre que le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement leur délivre un titre de propriété.

Parallèlement à la lutte de la communauté Baw Kaew, l'Organisation de l'industrie forestière thaïlandaise (FIO) a gardé un œil et un intérêt sur la plantation forestière de Khon Son à des fins commerciales, malgré le droit de la communauté de revendiquer un titre légal sur le territoire. Le retard du gouvernement dans l'octroi des titres de propriété a donné à la FIO l'occasion de faire avancer ses plans et, en juillet 2016, un ordre d'expulsion est parvenu aux F/DDH de Baw Kaew.

Cette tournure des événements a porté directement atteinte aux douze années de travail de

plaidoyer et de campagne menées par les défenseur·e·s des droits humains Baw Kaew et leur partenaire [Isaan Land Reform Network](#). Avec tant de choses à perdre, la communauté n'a rien fait pour annuler cet ordre d'expulsion forcée.

Les F/DDH de la communauté Baw Kaew se sont immédiatement lancé·e·s à nouveau dans des campagnes et des activités de plaidoyer, qui ont culminé trois ans plus tard par un mois d'actions, tout au long du mois d'août 2019. La voix de la communauté et de sa lutte s'est répandue dans toute la Thaïlande, ce qui a amené les autres défenseur·e·s, le grand public et les organisations alliées de toute la Thaïlande, y compris la Fédération des paysan·ne·s du sud de la Thai-

Freedom and
Equality We
Will Not Back
Down

lande (SPFT) et Protection International, à unir leurs forces pour soutenir les défenseur·e-s de Baw Kaew dans leurs derniers efforts pour réclamer leurs titres de propriété.

Un élan inédit de soutien s'est propagé dans tout le pays, renforçant le droit de la communauté Baw Kaew à rester sur ses terres et à obtenir des titres légaux. Grâce à ces nombreux efforts, les voix des défenseur·e-s des droits humains de Baw Kaew se sont fait entendre et, **le 27 août, l'ordre d'expulsion a été suspendu.**

« Nous protégerons collectivement la communauté en tant que foyer pour les agriculteur·rice·s sans terre, engagé à créer la sécurité alimentaire par l'agriculture biologique, à apporter la durabilité à la communauté, et ce grâce au soutien solide des défenseur·e-s des droits humains ».

DDH de la communauté Baw Kaew.

Le même jour, les défenseur·e-s des droits humains de Baw Kaew se sont réuni·e-s au cœur du village pour célébrer la suspension de l'ordre d'expulsion et la victoire remportée au terme de trois longues années de bataille. Lors d'une cérémonie de « revendication de la terre », il·elle·s ont peint des piliers

rouges dans le sol et ont formé un cercle autour des messages « **Baw Kaew et l'agriculture biologique** », « **Réseau de réforme agraire d'Isaan** » et « **Liberté et égalité, nous ne reculerons pas** ».

Cette bataille est gagnée, mais la lutte se poursuit tant que les défenseur·e-s de Baw Kaew n'auront pas obtenu le titre de propriété légal de leurs terres. Baw Kaew

est l'une des nombreuses communautés thaïlandaises qui ont fait face à des ordres d'expulsion forcée par le gouvernement, au nom des intérêts des entreprises. Depuis 2016, avec des communautés de défense telles que celle de Baw Kaew et le réseau Isaan Land Reform Network, nous œuvrons à faire cesser ces ordres d'expulsion forcée, qui constituent une violation flagrante des droits humains et détruisent les moyens de subsistance des agriculteur·rice·s sans terre.

Amérique centrale et du Sud

1. Changer le discours ensemble - les F/DDH guatémaltèques tirent parti du pouvoir de la communication

Renforcer les capacités des communicateur·rice·s communautaires à Alta Verapaz, au Guatemala

La communication est un outil précieux de protection qui peut être utilisé pour s'adresser aux décideur·euse·s, inciter les communautés à se mobiliser, alerter le public sur des informations critiques et documenter les changements (positifs et négatifs) concernant l'accessibilité des droits humains pour les différentes communautés.

Au cours de l'année 2019, nous avons collaboré avec la Fédération guatémaltèque des écoles de radio (FGER) pour former des communicateur·rice·s communautaires motivé·e·s à San Pedro Carchá, Alta Verapaz, au Guatemala. L'objectif principal était d'informer les populations sur ce qui se passe au sein de leurs propres territoires, en créant un lien plus direct avec les acteur·rice·s allié·e·s et

les défenseur·e-s des droits humains aux niveaux local et national

Femmes et hommes défenseur·e-s des droits humains de diverses communa-

Qu'est-ce qu'un·e communicateur·rice communautaire ?

Il s'agit de la personne qui active les canaux de communication, en fonction des besoins locaux, afin de relayer efficacement les messages importants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de sa communauté.

tés ont participé à quatre ateliers et à de multiples séminaires à la FGER, abordant, entre autres, les définitions de base de la communication, comment réaliser des interviews, filmer et monter des vidéos à partir de téléphones portables, réaliser des voix off, gérer des projets numériques et faire du journalisme communautaire. **Les F/DDH ont également mis leur formation en pratique en travaillant avec 12 stations de radio locales du Réseau des radios mayas.**

Cette activité fait partie de **nos efforts soutenus pour développer un large réseau de F/DDH communicateur·rice·s dans toute la région, renforçant ainsi la capacité de protection collective des F/DDH au Guatemala et au-delà.** À San Pedro Carchá, six membres de la communauté ont assumé le rôle de communicateur·rice·s locaux·les, acquérant de nouvelles qualifications et mettant en pratique leur formation pour faire connaître le travail de défense des droits collectifs de la communauté. Ces leaders communautaires ont reconnu l'importance de laisser les membres de la communauté élaborer eux·elles-mêmes le discours concernant leurs droits, leurs besoins et leurs revendications vis-à-vis des autorités.



2. “Je me protège, vous vous protégez, nous nous protégeons” - Réflexions inspirantes sur la protection collective au Brésil

Accompagner l'INESC pour faire face à la fermeture des espaces de la société civile au Brésil et pour développer une stratégie de protection

À l'ère Bolsonaro, la société civile s'est encore res- treinte, le nombre de morts perpétrées par les forces de sécurité et la police de l'État est en augmentation et la fréquence des menaces et des attaques contre les défenseur·e·s des droits humains s'est intensifiée. Les organisations de défense des droits humains, telles que l'Institut d'études socio-économiques (INESC), ont été sévèrement stigmatisées, car l'admini- stration actuelle n'apprécie guère les organisations qui surveillent ou critiquent les politiques publiques. **En juin 2019, nous avons commencé à travailler avec l'INESC, confronté à la fermeture des espaces de la société civile, pour le soutenir et dé- velopper une stratégie de protection qui l'aide à surmonter ce contexte défavorable.**

Notre processus d'accompagnement s'est déroulé en plusieurs phases. Nous avons tout d'abord iden- tifié les principaux besoins en matière de protec- tion et de sécurité grâce à une approche globale, avant d'organiser deux ateliers en face à face. Nous avons ensuite effectué une analyse de risques qui a permis d'identifier les scénarios de risques tant au niveau institutionnel qu'à celui des équipes, en utilisant une approche contextuelle et différenciée. **Les mesures de protection suggérées ont for- tement encouragé la participation à la prise en charge personnelle et collective, et l'adoption**

d'une approche psychosociale globale de la dé- fense des droits humains, en tenant compte des défis personnels et émotionnels particuliers qui coïncident avec le travail.

L'expression “Eu me protejo, você se protege, nós nos protegemos» (“Je me protège, vous vous pro- tégez, nous nous protégeons”) s'appuie sur l'im- portance de l'introspection ainsi que du soutien de la communauté afin de mieux assurer la protection de toutes les personnes concernées. **Les ateliers ont créé des espaces ouverts et inclusifs pour discuter d'une diversité de défis, contribuant ainsi au processus de guérison, de sensibilité et d'engagement dans la mission collective de l'équipe en matière de droits hu- mains.**



3. Un nouveau départ au Honduras pour soutenir le droit de défendre les droits humains

Repartir à zéro avec une présence permanente pour renforcer les capacités des F/DDH dans l'un des pays les plus dangereux d'Amérique latine

Depuis 2011, date à laquelle nous avons ouvert notre bureau de protection au Honduras, en parte- nariat avec l'Asociación para una ciudadanía par- ticipativa (ACI-PARTICIPA), nous accompagnons les F/DDH hondurien·ne·s dans leurs mouvements et organisations.

Notre bureau de protection a duré un peu plus d'un an, et notre travail dans le pays s'est poursuivi. En 2014, nous avons effectué une mission conjointe au Honduras avec le Centre pour la justice et le droit international (CEJIL) afin de soutenir leurs préoc- cupations et leurs recommandations concernant le projet de loi proposé pour protéger les F/DDH, les journalistes, les communicateur·rice·s sociaux·les et les praticien·ne·s du droit (décret n° 34-2015). Par la suite, en 2018, nous avons commencé un nouveau programme avec les F/DDH pour renforcer les or- ganisations de base et les collectifs de défense des droits humains.

Cependant, des niveaux élevés de vio- lence et d'impunité persistent au Hon- duras, malgré la création du bureau du Procureur spécial pour la protection des défenseurs des droits humains

et la promesse de l'État de continuer à renforcer le Mécanisme national de protection.

En 2018, Michel Forst, alors Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, a qualifié le Honduras de l'un des pays les plus dangereux d'Amérique latine pour les F/DDH, en particulier pour les mili- tant·e·s des droits environnementaux et autoch- tones.

Nous avons donc décidé, en juillet 2019, de créer à nouveau un bureau de protection à Tegucigal- pa, en partenariat avec l'Association nationale pour la promotion de l'agriculture biologique (ANAFABE).

Grâce à notre équipe expérimentée et nouvellement établie au Honduras, nous suivons attentivement la situation sur le terrain et renforçons les réseaux de F/ DDH, dans le but de mettre en œuvre une approche plus globale de la protection préventive et de la sécu- rité.

Jusqu'à présent, nous avons établi et renforcé des relations en soutenant les guancascos - réunions

d'échange de connaissances et de biens, y compris avec d'autres groupes territoriaux, des femmes paysannes, des communautés autochtones et d'ascendance africaine - et en contribuant à la construction méthodologique du «Processus de protection collective» que nous promovons dans la région méso-américaine.

Ce processus vise à renforcer les capacités des F/DDH dans l'analyse de risques, la compréhension des pratiques sociales du collectif, le renforcement des réseaux de protection et l'utilisation de la communication comme outil de protection, entre autres.



Notre équipe au Honduras travaille à :

1. Développer des actions en faveur des défenseur.e.s des droits humains, en particulier dans les zones rurales ;
2. Promouvoir les processus de formation, les actions de plaidoyer et l'accompagnement des communautés de défense des droits humains;
3. Tisser des réseaux nationaux et internationaux pour faire valoir auprès des autorités les revendications et les besoins de protection des territoires.

Rapport financier

COMPTE DE RÉSULTAT CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019 €
Revenus	
Revenus - de base	
Agences gouvernementales	641,977
Trusts et fondations	858,680
Individual Donors	
Autres revenus	97,590
Total des revenus de base	1,598,247
Revenus - Affectés	
Agences gouvernementales	1,255,754
Trusts et fondations	373,011
Total des revenus affectés	1,628,764
Revenu total	3,227,011
Coûts	
Frais de personnel et frais connexes	1,740,584
Coûts opérationnels	839,908
Frais d'exploitations, administratifs et financiers	366,830
Gouvernance et développement organisationnel	247,082
Total des coûts	3,194,403
Bénéfices pour l'année	32,608

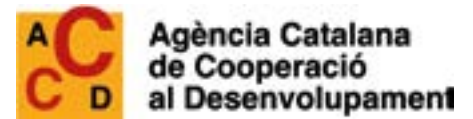
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019 €
Actif	
Actifs immobilisés	18,936
Disponibilités et équivalents	871,357
Créances	97,287
Charges reportées	5,472
Subventions à recevoir - Gouvernementales	110,692
Subventions à recevoir - Non gouvernementales	23,273
Total actifs	1,127,016
Passif	
Dettes et engagements	
Engagements à court terme	155,791
Provision	
Subventions reportées	360,211
Total dettes et engagement	516,003
Réserves	
Fonds affectés pour passif social	97,044
Fonds de réserve	513,969
Total réserves	611,013
Total Passif	1,127,016

À nos amis et supporters, merci pour être à notre côté, à côté des F/DDH !



Brot
für die Welt



SIGRID RAUSING TRUST

